

Rapport moral et d'activité des CDTE 67/68 2019-2020

Licences

En 2020, nous comptons 1778 licences fléchées Tourisme dans le 67 (contre 1897 en 2019), et 1569 licences fléchées Tourisme dans le 68 (contre 1758 en 2019). Le nombre de licence a baissé de 8,4%.

Cette importante diminution du nombre de pratiquants est principalement due à la crise sanitaire de 2020. Une situation morose vécue par beaucoup d'associations et de clubs.

Nb licences fléchées tourisme	2020	2019	2018
Bas-Rhin	1778	1897	1871
Haut-Rhin	1569	1758	1857
TOTAL	3347	3655	3728

Embauche de Violette Reinbold en tant que chargée de mission

Violette Reinbold (présidente du CDTE du Haut-Rhin) a été embauchée en tant que chargée de mission au sein du Comité Régional d'Équitation du Grand Est pour développer le tourisme équestre. Sa première mission a été la création de la brochure « les Vosges à Cheval », calquée sur le modèle Alsacien. Ce fut l'objet d'un gros travail de recherche et référencement des gîtes et centres de tourisme équestre. Ses prochaines missions seront l'élaboration de flyer pour les différents circuits du Grand-Est (un premier flyer est déjà prêt pour le circuit « entre l'Alsace et les Vosges »), l'application du nouveau label de qualité des gîtes équestres en Alsace ainsi que la création des brochures pour la Moselle et la Lorraine. Nous sommes fiers que notre brochure Alsacienne soit devenue la référence utilisée pour les modèles du Grand-Est.

Itinéraires équestres

Suite à la cessation d'activité du gîte de Metzeral, le circuit des cigognes a perdu un maillon essentiel pour la continuité de ce circuit. Il a été décidé de le supprimer et de le remplacer par un nouveau circuit à cheval sur le département des Vosges, intitulé « entre l'Alsace et les Vosges », et qui reliera les gîtes d'Orbey, Aubure, Le Climont, Ban de Laveline, La Grande Fosse et Fraize. Un circuit transfrontalier avec l'Allemagne va également voir le jour. L'ensemble des circuits présent sur le site va être réactualisé au courant de l'année 2021.

Une nouveauté sur notre site : les itinéraires en boucle à la journée. 20 traces ont déjà été répertoriées et sont disponibles sur le [site internet](#). Ce sont des balades à la journée partant d'un parking public accessible aux vans et camionnettes, et dont le tracé passe par des points d'intérêts (châteaux, points de vue...) et par une halte équestre pour la pause de midi.

Label Qualité Gîte Équestre

La grille du label a été complètement revue afin de mieux correspondre aux attentes des cavaliers. La nouvelle grille passe de 18 à 12 pages, avec une simplification maximum. Les points essentiels sont la sécurité du cheval et de l'humain. En raison de la crise, aucune labellisation n'a été réalisée en 2020, mais la visite des gîtes en vue de leur labellisation va se concrétiser en 2021. La nouvelle grille est consultable sur le [site internet](#).

Haltes équestres

7 nouvelles haltes équestres ont été livrées en 2020 et seront prochainement installées :

- Heiligenstein (aire de repos du Rosenberg)
- Climbach (chapelle du Climbronn)
- Lembach (Krappenfels et Four à Chaux)
- Berg (chapelle du Kirchberg)
- Soultz les Bains (Kaltbronn et Holtzbrunnen)

Salons et communication

Salons

En raison de la crise, tous les salons auxquels nous aurions dû participer ont été annulés.

Brochure

Les membres des CDTE 67 et 68 ont pris la décision de ne pas demander de cotisations à l'ensemble des gîteurs pour l'année 2020 en raison du Covid-19.

La refonte de la brochure est prévue pour fin 2021. La campagne de mise à jour des informations va démarrer au printemps 2021 par le biais de Violette R. qui visitera l'ensemble des gîtes Alsaciens.

Flyers

Des flyers vont être créés pour tous les circuits du Grand Est. Le premier flyer de la série « entre l'Alsace et les Vosges » sera imprimé pour fin Mars.

Site internet

La refonte du site internet alsacecheval.com a été achevée début 2020. Plus dynamique et surtout compatible avec les smartphones, il est plus adapté aux besoins actuels. On y retrouve toujours tous les éléments essentiels : les itinéraires, les gîtes, les centres de tourisme équestres, les actualités et le calendrier des manifestations.

Vidéo de promotion

Une vidéo de promotion du tourisme équestre en Alsace a été créée. Le tournage a été réparti sur 3 journées : dans les Vosges du Nord à Obersteinbach, Hunspach et Lembach, dans le vignoble à Kaysersberg et Ribeauvillé, et sur les crêtes autour d'Orbey.

Cette vidéo nous servira de support de communication sur les salons, le site internet et les réseaux sociaux. Elle est visible sur le site internet dans la section [médias et vidéos](#)

Manifestations

Cette année très peu de manifestations ont pu avoir lieu en raison de la crise. Espérons que les festivités pourront reprendre en 2021 !

Subventions

Pour rappel, Les CDTE 67 et 68 subventionnent l'organisation de chevauchées et manifestations de loisirs à hauteur de 4 euros TTC par plaque ou objet souvenir avec un plafond de 400 euros TTC.

L'organisation des compétitions de TREC est subventionnée à hauteur de 200 € pour un TREC « classique » et 300 € si le concours est un championnat d'Alsace ou de France.

Sur la période 2019-2020, 2 TRECS et 5 chevauchées ont été subventionnés sur le territoire Alsacien.

Souhaitons que cette nouvelle période soit plus propice à ces manifestations chères à nos cavaliers.

Les CDTE subventionnent également les organisateurs de certificats de connaissances en prenant en charge les frais des intervenants extérieurs. Le CRTE Grand Est alloue pour sa part une subvention de 100€.

Violette Reinbold
Présidente du CDTE 68



Anne Vonthron
Présidente du CDTE 67

